

CHARTRE DU COUREUR

Chaque participant à la course s'engage à :

- Respecter les règles sanitaires en vigueur au moment de la pratique de la course et en particulier celles relatives à la COVID 19 :
 - Ne pas participer si vous êtes positif ou positive à la COVID-19
- Être en forme physique et avoir l'habitude d'effectuer régulièrement la distance choisie (ou plus) selon le challenge choisi (marche, course à pied)
- Respecter le code de la route
- Afin de s'identifier à la course, porter le dossard imprimé de façon visible
- Avoir un comportement Eco-responsable :
 - Ne pas jeter de déchets sur la voie publique
 - Respecter et laisser les lieux publics propres
 - Privilégier une gourde ou poche d'eau réutilisable plutôt qu'une bouteille plastique à usage unique